

Objectifs

- Identifier les zones de risque comptables fiscaux et juridiques à la clôture.
- Sécuriser les écritures sensibles en respectant les dernières évolutions réglementaires (Appliquer le règlement ANC de modernisation des états financiers obligatoire au 01/01/25).
- Appliquer une démarche pratique, par cycle d'activité.
- Savoir quantifier les enjeux financiers associés à chaque retraitement.

Participants / Prérequis

Directeurs Financiers, Chefs Comptables, Collaborateurs confirmés et stagiaires en cabinet d'expertise comptable.

Prérequis : cette formation ne nécessite pas de prérequis.

THEMES TRAITES

Partie 1 - Méthodologie et cadres réglementaires :

- Méthode de clôture, cartographie des risques.
- Réglementation comptable et fiscale, dernières actualités.
- Changement de méthode.

Partie 2 - Cycle des produits d'exploitation :

- Comptabilisation des produits, stocks et contrats à long terme.
- Créances douteuses et pertes, transactions en devises.

Partie 3 - Cycle des achats, immobilisations et provisions :

- Distinction charges, stock et immobilisations.
- Distinction entre dettes, charges à payer et provision.
- Coût d'acquisition, évaluation à la clôture et amortissements des immobilisations.

Partie 4 - Capitaux propres :

- Affectation du résultat, et opérations sur le capital.
- Changement de méthode comptable.
- Subventions d'investissement et provisions réglementées.
- Compte courants et abandon de créances.
- Les indemnités de fin de carrière.

Partie 5 - Titre, placements et financements :

- Financements, emprunt classique, emprunt obligatoire, cession du poste client.
- Titres de participation, produits financiers, couverture de change.

Partie 6 – Fiscalité et points de fin d'arrêté :

- Assiette et calcul de l'impôt, retraitements fiscaux.
- Déficit fiscal, impôts différés.
- Participation et annexe.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects juridiques et techniques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel Teams. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. Cela offre la possibilité également d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges. C'est un outil complet qui permet au formateur d'offrir une formation présentielle enrichie d'interactivités digitales.

Evaluations

Un questionnaire de préformation est transmis aux participants avant le démarrage de la formation. Il permet au formateur d'évaluer les besoins des participants et peut ainsi calibrer au mieux son intervention.

Des évaluations formatives jalonnent le parcours afin de mettre en évidence les points forts des apprenants et leurs axes d'amélioration. Ces évaluations permettent aux formateurs d'identifier les problématiques et d'affiner leurs approches pédagogiques.

Une évaluation de satisfaction à « chaud » évalue les différents axes « qualité » de la formation, puis une à « froid » 2 mois après la fin du parcours pour prendre en considération le retour d'expérience, l'adaptation au poste de travail, l'évolution et les besoins des participants.

Toutes nos évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ».

Intervenant :

Expert-comptable et commissaire aux comptes

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 3 jours, soit 21heures.

Lieu et date(s) actualisé(s) : cf site web : www.sesame-formation.re

Coût HT : Nous consulter

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter notre référent Handicap.

Programme mis à jour en avril 2026